

WFO INTERNATIONAL
SECRETARIAT

ADDRESS
via del Tritone, 102 - 00187 Roma Italy

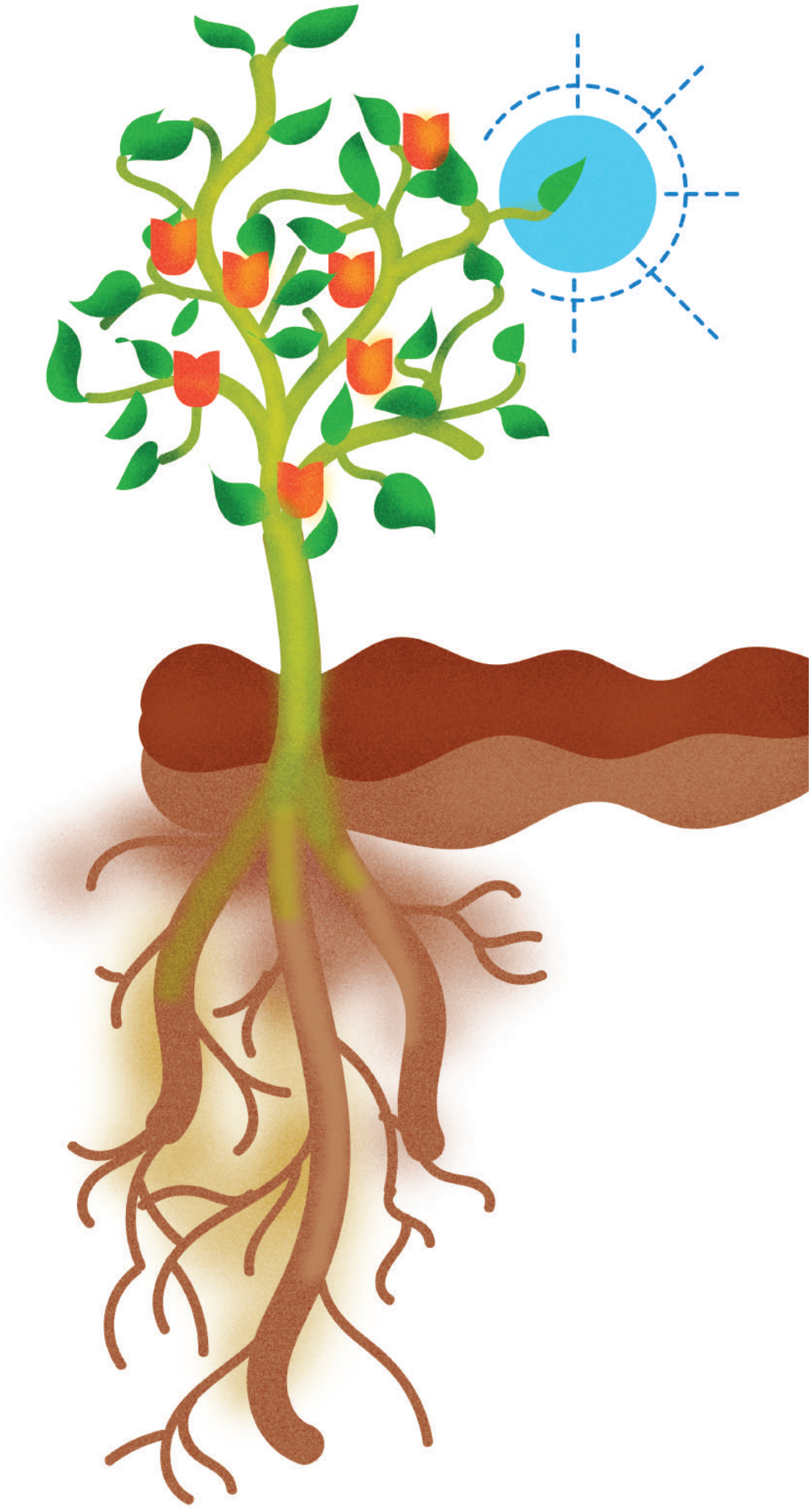
TEL FAX
+39 06 4274 1158 +39 06 4200 0750

EMAIL
info@wfo-oma.org

www.wfo-oma.org

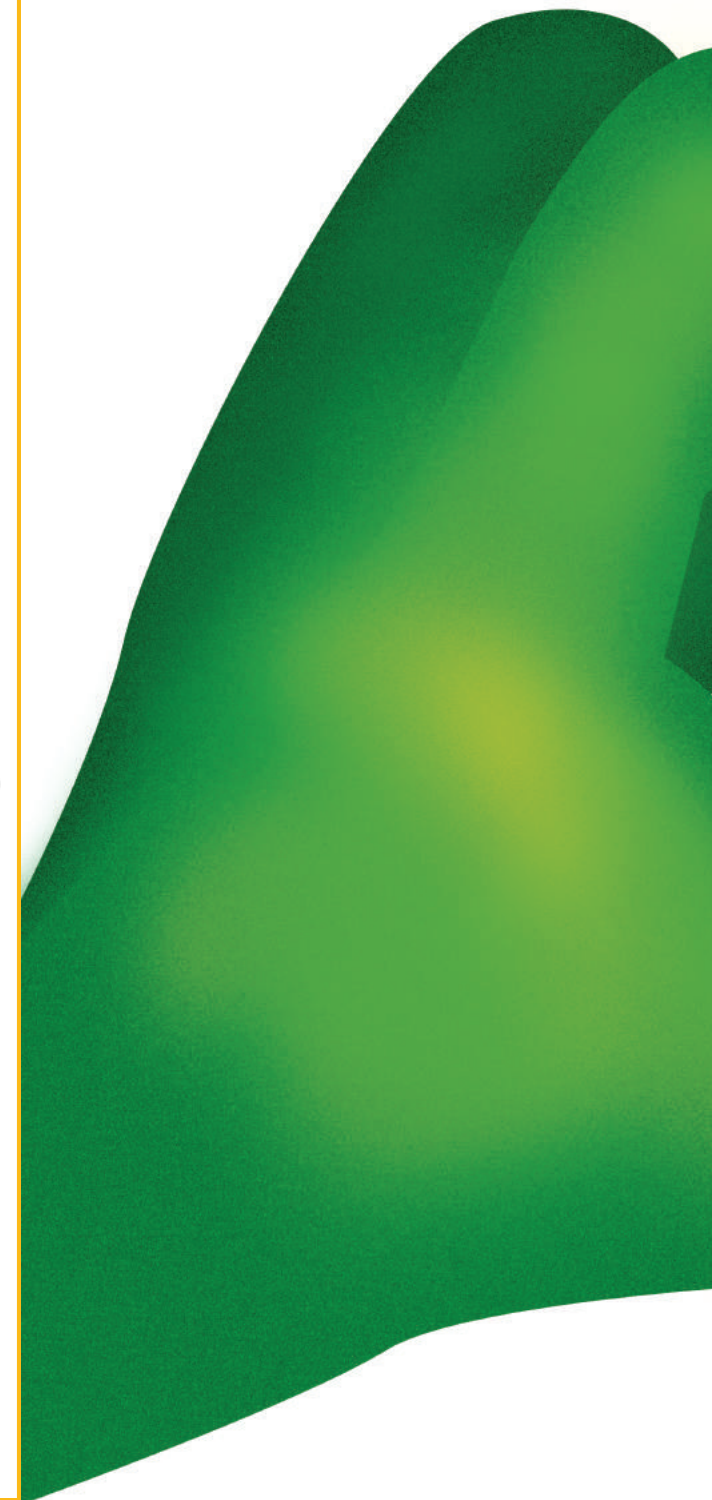


PLAN STRATÉGIQUE



OVERVIEW

Mandat – Ce que nous faisons	3
Vision – Ce que nous voulons atteindre	3
Stratégie – Comment nous agissons	3
Ses ambitions pour les prochaines années	4
Représentation	5
Projets futurs	5
Création de réseaux	6
Projets futurs	6
Développement des politiques	7
Projets futurs	7
Promotion	9
Projets futurs	9
Renforcement des capacités	10
Projets futurs	10
Annexe – situation courante – état d’avancement	11
Représentation	11
Création de réseaux	12
Développement des politiques	13
Promotion	14
Renforcement des capacités	15



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La pleine participation des organisations des agriculteurs et des membres de l'OMA au débat international est un véritable défi. Beaucoup d'organisations ne peuvent pas s'engager dans toutes les phases du processus. Il pourrait dépendre du fait qu'ils ne peuvent pas accéder à toutes les réunions et à toutes les informations utiles, ce qui se traduit en un manque de connaissances et une influence limitée lors du débat et sur le champ.

De nombreux donateurs publics et privés formulent des programmes et des projets spécifiques visant à renforcer la capacité des agriculteurs sur un large éventail d'aspects et de sujets. A ce jour, certains membres de l'OMA sont peu disposés à s'engager dans ces programmes-ci ou dans des projets spécifiques.

L'activité principale de l'OMA n'est pas de s'occuper des programmes et des projets de renforcement des capacités. Cependant, l'OMA peut représenter un partenaire précieux dans ces programmes et projets, vu qu'elle pourrait créer un réseau d'organisations d'agriculteurs fort et important, en donnant la possibilité aux agriculteurs d'intervenir in loco et de jouer le rôle d'intermédiaire entre les donateurs et les partenaires, en fournissant un réseau vaste.

Etre partenaire peut avoir des conséquences sur l'OMA, compte tenu que les programmes et les projets contribuent à faciliter les occasions de rencontre parmi les membres de l'OMA, les membres potentiels et des parties prenantes importantes, afin d'acquérir de connaissances et d'idées et d'intervenir en représentant la voix des agriculteurs de façon appropriée.

En conclusion, les partenariats dans les programmes et les projets de renforcement des capacités vont augmenter la capacité de l'OMA d'être représentative, de créer des réseaux, de développer des politiques et de promotion.

Etant donné que l'OMA est un partenaire récent avec un suivi administratif limité, il faudra adopter une approche graduelle dans les programmes et les projets liés aux points de travail focaux, afin de démontrer la valeur ajoutée possible que l'OMA pourrait apporter dans l'avenir, vu qu'elle n'a ni les compétences ni le personnel et elle ne va pas les développer. Qui plus est, elle a peu d'expérience dans les programmes et les projets de renforcement des capacités.

PROMOTION

Au cours des cinq dernières années, l'OMA a instauré des relations de travail de succès avec les Institutions des Nations Unies appartenant au plus haut niveau politique, mais également avec un riche réseau de partenaires. L'OMA est invitée dans beaucoup d'occasions à présenter qui l'on est, ce que l'on fait et ce que l'on recherche. Il s'agit d'occasions clé pour se faire un nom et gagner une réputation sur la scène internationale. L'ensemble de ces actions commence à porter ses fruits ; en effet l'OMA est en mesure de participer activement au débat et voir ses messages pris en considération lors des discussions politiques internationales, également en matière de sécurité alimentaire et changement climatique. Les agriculteurs qui représentent l'OMA aux conférences internationales sont dûment informés et les orateurs reçoivent les notes des discours, rédigées par le Secrétariat international, en coopération avec le groupe de travail pertinent. Envoyer les notes d'information est difficile, mais il s'avère nécessaire afin d'augmenter la confiance dans les activités de promotion de l'OMA. Le programme de promotion est envoyé aux membres par le biais de The Seed, mais il ne soulève pas vraiment l'enthousiasme des membres des organisations. Vu que les activités de promotion et les résultats sont dans la partie finale, la valeur ajoutée que l'OMA devrait donner à ses membres est de mettre en relief cette nécessité.



MANDAT CE QUE NOUS FAISONS

En tant qu'organisation internationale en première ligne dans la défense des intérêts des agriculteurs, le mandat de l'Organisation Mondiale des Agriculteurs (OMA) est de porter la voix des agriculteurs sur les questions les plus importantes et les plus courantes, auxquelles ils sont confrontés dans le présent et dans l'avenir, à l'échelle mondiale.

VISION CE QUE NOUS VOULONS ATTEINDRE

La vision de l'OMA est de promouvoir la viabilité économique des activités agricoles, tout en améliorant les conditions de vie des agriculteurs, de leurs familles et des communautés rurales où ils travaillent et ils vivent, ainsi qu'en augmentant la contribution de la communauté agricole pour faire face aux défis se dressant devant l'humanité.

STRATÉGIE COMMENT NOUS AGISSONS

La stratégie de l'OMA est de :

Accroître la participation des membres, en tant qu'organisation internationale des agriculteurs reposant sur les membres et administrée par ses membres ;

Tisser et renforcer de nouveaux liens avec les parties prenantes de premier plan, entamer des relations plus fructueuses parmi les membres de l'OMA et faciliter la communication parmi leurs pairs, les membres et les partenaires de l'OMA ;

Rédiger des documents de politique, tout en considérant le point de vue des agriculteurs, des partenaires et des documents des experts disponibles qui s'insèrent dans les débats internationaux les plus importants ;

Promouvoir l'adoption de politiques visant à l'accomplissement des objectifs de l'OMA vers l'extérieur.

SES AMBITIONS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES

La deuxième AG de l'OMA, qui s'est tenue à Rome en 2012, a désigné la sécurité alimentaire, le changement climatique, la chaîne de valeur et le commerce en tant que points opérationnels clé du programme de l'OMA. L'importance capitale de ces éléments horizontaux est due au débat international et à la vision de l'OMA. Des comités dédiés aux agricultrices et aux jeunes agriculteurs ont été créés, même si le dernier n'est pas encore opérationnel. Qui plus est, l'on prévoit un groupe de travail consacré exclusivement aux coopératives agricoles. L'OMA a adopté des documents stratégiques portant sur le commerce, la sécurité alimentaire, la chaîne de valeur et les agricultrices. La révision, l'approfondissement et la mise en œuvre des documents stratégiques existants, déjà en cours, est nécessaire et fondamentale. Les pratiques agricoles ont constamment évolué, afin de faire face aux nouveaux défis. L'agriculture est un secteur polyvalent, compte tenu de la diversité en termes de méthodes de production et de sa capacité de mettre en place des innovations de façon opportune. Dans ses documents stratégiques, l'OMA devrait exploiter davantage ces deux aspects, en les valorisant. La vision de l'OMA est axée sur la viabilité économique des entreprises agricoles. Par conséquent, les documents stratégiques de l'OMA devraient être plus soutenus du point de vue économique. L'OMA n'a délivré aucun document stratégique portant sur un secteur spécifique, compte tenu de sa transversalité. Toutefois, l'on a créé un groupe de travail sur l'élevage de bétail, mais il se focalise sur les préoccupations sociales du secteur de l'élevage et sur la manière de les aborder. Les membres sont intéressés à échanger leurs vues sur des secteurs spécifiques du développement du marché et des questions stratégiques, mais ils ne demandent pas le développement des documents stratégiques sectoriels. Grâce à la création des groupes de travail spécifiques, l'OMA a adopté une approche ascendante, afin de permettre aux membres de proposer, développer et réviser les documents stratégiques, s'échanger les informations les plus importantes, ainsi que les bonnes pratiques et envisager la participation de l'OMA dans le dialogue politique mondiale. Les groupes de travail s'articulent autour d'un facilitateur chargé par le Secrétariat International prenant la tête dans les activités initiées et définies par le Conseil d'Administration et l'AG, aidée par les représentants de chaque circonscription. Une plus vaste consultation est promue grâce aux rencontres des circonscriptions et aux demandes périodiques de rétroaction de la part du Secrétariat International. La disponibilité du facilitateur et son contrôle sur la scène internationale sont fondamentaux, mais ils s'avèrent compliqués. La supervision du Secrétariat International est limitée, à cause des ressources réduites. La supervision du Conseil d'Administration et de l'AG devrait être axée sur le contenu, sur l'équilibre du résultat final et l'accomplissement du mandat accordé.

Création de réseaux

Les membres de l'OMA peuvent intervenir de façon formelle et informelle à de nombreuses occasions, en tant qu'organisation basée et administrée par ses membres.

Les événements officiels donnant de l'espace au débat public et à l'échange de vue et d'information sont l'Assemblée Générale annuelle, ouverte à tous les membres ; les réunions des circonscriptions, ouverts aux membres de la circonscription en cause, même s'il ne va pas de soi de se retrouver en séance régulièrement pour toutes les circonscriptions ; les groupes de travail, ouverts à tous les membres désignés et mandaté par la circonscription d'appartenance ; et le Conseil d'Administration, ayant un membre pour chaque circonscription, chargé par la circonscription d'appartenance. En outre, à marge des événements formels, il y a de nombreuses occasions de rencontre informel. Tel est également le cas des membres délégués à représenter l'OMA lors des événements internationaux. Qui plus est, l'OMA permet à ses membres de partager des informations, de bonnes pratiques et des opinions par le biais des sections thématiques spécifiques et de la F@rmletters, consultables sur le site internet de l'OMA, afin de s'échanger avec les groupes de travail toutes leurs publications, articles, études de cas et bonnes pratiques. Au contraire, le vieux site internet 1.0 ne permettait pas ce genre d'interaction. Il est possible d'interagir avec Facebook, Twitter et You tube de l'OMA, mais il ne s'agit que des canaux de communication externe, plutôt que d'un outil visant à faciliter l'interaction parmi les membres. L'OMA a négocié un Mémoire d'entente avec une pluralité de parties prenantes et d'organisations internationales, tant publiques que privées. Les informations sont mutuellement partagées et tous les débats internes sont enrichis, grâce aux opinions des orateurs externes invités aux événements externes. Les interférences dans la formulation des politiques à adopter sont dûment supervisées. Le Secrétariat International simplifie les premiers contacts bilatéraux parmi les membres de l'OMA et ses partenaires.

Représentation



L'OMA souhaite être une organisation internationale représentative, basée sur ses propres membres et administrée par les membres des organisations agricoles nationales et des coopératives agricoles et qui plus est, elle accorde beaucoup d'attention à l'esprit d'entreprise de l'agriculture familiale ; même si elle représente chaque modèle agricole classé en type de produits, de méthode et d'ampleur, tout en impliquant aussi bien les jeunes agriculteurs que les agricultrices

Projets futurs

Pour ce faire, l'OMA va...

Mettre en œuvre l'adhésion de ses membres à toutes les régions du monde, tout en s'adressant aussi bien aux organisations qu'aux Pays représentants

Tout en accordant une attention particulière à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique Latine qui nécessitent de développer et de diversifier la participation de leurs membres

Qui sont en coopération étroite avec le Secrétariat international et les membres des circonscriptions et, grâce au soutien des membres du Conseil d'administration, des points focaux régionaux choisis et, si nécessaire, des organisations régionales et transnationales qui représentent les organisations des agriculteurs

• Adopter une approche structurelle visant à la mise en valeur des capacités des membres des Pays en voie de développement, afin qu'ils apportent leur contribution à l'OMA.

Contribuer activement afin de diversifier la composition de ses membres dans tous les domaines

Tout en s'occupant, dans l'immédiat, de la création d'un group de travail du Comité des Jeunes Agriculteurs et des coopératives agricoles, tout en cherchant à augmenter le niveau des activités du Comité des Agricultrices

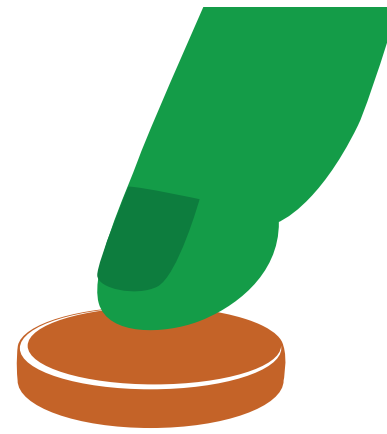
Tout en renforçant l'engagement continu afin d'obtenir l'adhésion des associations de coopératives agricoles en tant que membres et des organisations dédiées aux jeunes agriculteurs en tant que membres affiliés.

Tout en s'efforçant pour obtenir l'adhésion des organisations agricoles à petite et grande échelle dans des pays où il n'existe pas une organisation représentative unique.

Entamer un dialogue qui constituera un **M é m o r a n d u m** d'entente avec les organisations transnationales qui représentent les organisations des **a g r i c u l t e u r s**, portant sur la méthode à adopter pour renforcer l'adhésion des membres et leur participation, tout en partageant e, si nécessaire, tout en uniformisant les points figurant à l'ordre du jour, l'élaboration de politiques et de documents et les activités de promotion.

Se confronter avec les organisations internationales des agriculteurs et les ONG, en dehors de l'OMA, concernées par l'agriculture mondiale, tout en jouant un rôle important, afin d'accroître la compréhension et l'estime mutuelles pour améliorer la situation des agriculteurs, au sens le plus large.

Création de réseaux



L'OMA souhaite renforcer et développer des réseaux efficaces parmi les membres et entre les membres et les partenaires afin de renforcer le dialogue et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques qui se dégagent de l'élaboration des politiques ouvertes, prévoyantes et proactives. La création de réseaux va favoriser le soutien de l'OMA à ses membres et va accroître l'adhésion des organisations à travers la participation active des membres et la diffusion de technologies et d'informations novatrices.

Projets futurs

Pour ce faire l'OMA va...

Accorder la priorité aux conférences et aux plateformes internationales les plus importantes, tout en considérant les ressources de l'OMA

Favoriser les opportunités structurelles visant à entamer un dialogue parmi leurs pairs et entre les membres et les partenaires de l'OMA

Reformuler des points inscrits à l'ordre du jour de l'AG, comportant trois séances plénières et un groupe de travail

Encourager les membres à organiser des conférences régionales des membres de l'OMA, à savoir des manifestations parallèles lors des réunions des organisations des agriculteurs régionaux et transnationaux ou partenaires.

Promouvoir des opportunités de réunions informelles

Organisation de réunions informelles lors des réunions de nature formelle

Organisation de séances informatives formelles pour les membres de l'OMA, lors des manifestations internationales

Développer un réseau de contacts efficace avec les organisations internationales

Pour en revenir aux institutions des NU et aux organisations internationales les plus importantes qui s'occupent des domaines les plus intéressants de l'AG et où l'OMA peut faire la différence, tout en améliorant les mémorandums d'entente existants afin de renforcer les partenariats les plus importants

Pour enrichir les partenariats, quand ils correspondent aux objectifs de l'OMA

Développer une plateforme multimédia afin de permettre aux membres d'interagir sur les questions les plus importantes

Le Secrétariat International va jouer le rôle de modérateur, tandis que les facilitateurs et les groupes de travail les plus importants vont la coordonner

Partage des manifestations les plus importantes

Inclusion de sections thématiques ouvertes et modérées sur le site de l'OMA destinées aux membres et aux partenaires, afin de partager les publications, les articles, l'étude des cas et les bonnes pratiques

Promotion de l'intégration de différentes voies de communication de l'OMA destinées aux membres

Accroître encore plus les réseaux existants parmi les membres, les organisations internationales et les partenaires de l'OMA.

Annexe – situation courante – état d'avancement

REPRÉSENTATION

Depuis sa création en 2011, l'OMA n'a cessé de croître et en 2016 elle compte 71 organisations d'agriculteurs provenant de 49 pays. Les membres de l'OMA appartiennent à tous les continents ; même s'il y a une légère prédilection pour les pays de l'OCDE, chaque circonscription est représentée de façon équilibrée au sein du Conseil d'Administration.

La participation est diversifiée, même s'il y a une forte prédilection pour les organisations représentant les exploitations agricoles familiales, traditionnelles et de moyenne dimension. Cependant, la création de groupes de travail spécifiques composés de coopératives, de jeunes agriculteurs et d'agricultrices, ainsi que la possibilité donnée aux organisations transnationales en représentation des organisations des agriculteurs et/ou de coopératives agricoles, d'organisations mondiales représentant un secteur agricole spécifique, de groupements nationaux de producteurs représentant des organisations, des agricultrices et des jeunes agriculteurs d'adhérer en tant que membres affiliés a équilibré la prédilection précitée.

L'engagement des membres dans toutes les activités de l'OMA est essentiel, bien qu'il comporte des difficultés, étant donné que les cotisations des membres de l'OMA sont déséquilibrées. Toutefois, la représentation de chaque circonscription au sein du Conseil d'Administration, des groupes de travail et du Secrétariat International, à la recherche active des cotisations de la part de ses membres, est garantie. La fidélisation des membres est élevée, mais elle va dépendre fortement de la capacité de l'OMA d'assurer une participation active des membres et de mettre en relief sa valeur ajoutée. En général, le paiement des cotisations d'adhésion est adéquat, mais pour certains il reste un véritable défi. En termes de contrôle et de gestion de l'impact financier, une procédure claire a été définie, même s'il est souhaitable gérer chaque cas individuellement, vu l'hétérogénéité. Aujourd'hui plus que jamais, les organisations internationales donnent une voix aux agriculteurs. Par conséquent, l'OMA dispose d'une occasion excellente. Néanmoins, les agriculteurs ne parlent pas d'une seule voix. En outre, les organisations des agriculteurs ne sont pas les seules à prétendre représenter la voix des agriculteurs.

Renforcement des capacités



L'OMA souhaite mobiliser toutes les organisations d'agriculteurs internationales compétentes afin de participer au débat politique en représentation de tous les agriculteurs du monde entier pour faire en sorte qu'ils renforcent leur influence grâce à l'Organisation Mondiale des Agriculteurs.

Projets futurs

Pour ce faire, l'OMA va...

Promouvoir les partenariats aidant les organisations à prendre part au débat politique international

Privilégier les quatre domaines stratégiques susmentionnés, vu qu'ils sont au cœur du mandat de l'OMA et, si chargée par l'AG à le faire, elle va encourager la mise en valeur du potentiel réel de l'OMA en mesure d'atteindre les objectifs à la base de l'Organisation

Adopter une approche graduelle basée sur le développement et l'étude d'un cas, afin de démontrer ses avantages et des solutions pour la gestion des risques, avant de s'engager progressivement dans des programmes et des projets d'une plus grande ampleur, si elle le juge approprié.

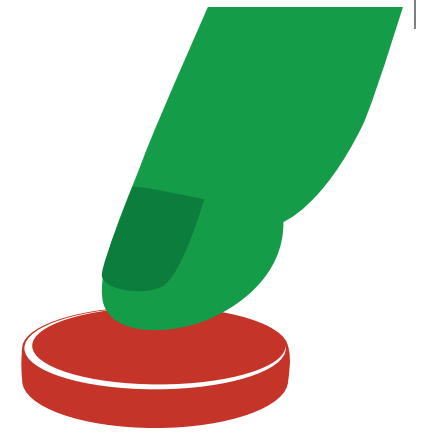
Etablir des règles d'engagement claires en jouant un rôle de second plan en termes des programmes et projets de développement des capacités ayant des contrôles et des équilibres internes appropriés visant à limiter des risques éventuels faisant l'objet des décisions du Conseil d'Administration pour chaque projet, sur la base des données financières spécifiques

Déterminer une portée limitée des points des groupes de travail sur la sécurité alimentaire et sur le changement climatique

Chercher les partenariats les plus appropriés, surtout en termes de gestion du programme

En qualité de partenaire minoritaire, le rôle de l'OMA ne se limite qu'à la présentation des réseaux et à la promotion du dialogue parmi les membres, les partenaires et les parties prenantes en cause

Développement des politiques



L'OMA souhaite développer, à travers une approche ascendante, administrée par ses membres, des documents stratégiques équilibrés et largement partagés, afin de démontrer la nécessité de renforcer la viabilité économique et sociale et la capacité des agriculteurs pour faire face aux défis que les agriculteurs, leurs familles, le secteur agricole, les communautés rurales et l'humanité, dans son ensemble, doivent se prendre en charge et aboutir à un consensus de principaux partenaires de l'OMA.

Projets futurs

Pour ce faire l'OMA va...

Reconfirmer la sécurité alimentaire, le changement climatique, le commerce et la chaîne de valeurs, en qualité de questions de travail intersectorielles et va réviser régulièrement les documents stratégiques, afin de les répandre et les consolider, tout en considérant les opinions les plus significatives qui peuplent graduellement sur la scène internationale.

Accorder beaucoup d'importance au rôle ainsi qu'à l'importance jouée par l'innovation, notamment, mais pas exclusivement, en relation aux questions objet de travail de l'OMA, afin de les inclure, à tous fins, dans les documents stratégiques de l'OMA

Bénéficier de la diversité du secteur agricole à travers l'évaluation des défis et des opportunités de différents modèles agricoles, en termes d'ampleur et méthode de production et va inclure à cet aspect tous les documents stratégiques de l'OMA

En se fiant sur un consultant économique du Secrétariat international, elle va investir dans la capacité d'élaborer ses propres documents stratégiques économiquement solides et équilibrés, à travers la démonstration claire des modalités et des raisons qui vont permettre de l'accroissement de la viabilité économique du secteur agricole, tout en renforçant la capacité des secteurs agricoles en question.

Evaluer régulièrement, dans le cadre de l'AG, si des questions nouvelles doivent être affrontées, selon les intérêts des agriculteurs et l'actualité internationale en évolution constante

Qui inclut dans les documents stratégiques de l'OMA les points spécifiques concernant les agricultrices et les jeunes agriculteurs

Les comités des agricultrices sera chargé de mettre en relief toutes ses particularités, lors des activités d'élaboration des politiques de l'OMA, en faisant abstraction du développement des points à l'ordre du jour en dehors des questions objet de travail de l'OMA.

Une association des jeunes agriculteurs ainsi qu'un groupe de travail des coopératives qui devront mettre en relief toutes les particularités lors des activités d'élaboration des politiques de l'OMA, en faisant abstraction du développement des points à l'ordre du jour en dehors des questions objet de travail de l'OMA seront mis en place

Faciliter l'échange d'informations sur les évolutions du marché sectoriel et sur les développements des politiques parmi les membres, sans jouer un rôle de premier plan et sans viser à l'élaboration des documents stratégiques de l'OMA e de son soutien, sauf si le Conseil d'administration et l'AG ne lui confient pas ce devoir

Les membres peuvent proposer des manifestations parallèles et modérées sur le site de l'OMA visant à partager les publications et les informations entre les membres et les partenaires

Se servir des sections thématiques ouvertes et modérées sur le site de l'OMA visant au partage des publications et informations entre les membres et les partenaires

Renforcer le processus décisionnel ascendant guidé par les membres

l'AG va

Organiser les séances ouvertes pour les groupes de travail sur les activités menées par les groupes de travail et les projets futurs, lors des réunions informatives en séance plénière

Etablir de moment de rencontre parmi les circonscriptions

Accorder le temps nécessaire à la confrontation sur l'orientation des politiques futures

Le FACILITATEUR va

Développer le rôle d'expert neutre chargé de faciliter les activités des groupes de travail, afin de rédiger des documents stratégiques équilibrés et cohérents

La PARTICIPATION DES MEMBERS va

Chercher à stimuler la participation directe des membres au sein des groupes de travail en parallèle avec les deux représentants de la circonscription

Va permettre de commenter, réviser et modifier le projet des documents stratégiques grâce à une section thématiques fermée et modérée sur le site internet de l'OMA.

le CONSEIL D'ADMINISTRATION va

Accorder à chaque membre les compétences sur les questions spécifiques

Accorder aux groupes de travail des tâches spécifiques, tout en clarifiant les temps et les délais en termes de développement des politiques et préparation des travaux de soutien

Encourager les membres du Conseil d'administration à charger au sein des organisations d'appartenance un SHERPA afin de faciliter la communication avec le Secrétariat international, dans l'organisation des réunions du Conseil d'administration, dans la phase suivante aux décisions prises par le Conseil d'administration, dans la vérification de l'OMA et dans l'interaction avec les membres des circonscriptions

le SECRETARIAT INTERNATIONAL va

Renforcer la capacité du Secrétariat international d'établir l'ordre de priorité et planifier son action à l'avance, en collaboration étroite avec le Conseil d'administration, les facilitateurs, les groupes de travail et les activités des membres sur la scène internationale, en ce qui concerne les contenus, les temps et les sièges compétents

en priorité, mais graduellement, elle va engager un groupe de fonctionnaires politiques auxquels elle va accorder les compétences sur des thématiques spécifiques et, après, un conseiller financier qui va supporter le groupe de travail lui assigné, avec la coordination des membres, tout en rédigeant des documents, synthèses, projets et rapports et tout en lui fournissant un bilan adopté par l'AG à l'avance.

Le GROUPE DE TRAVAIL va

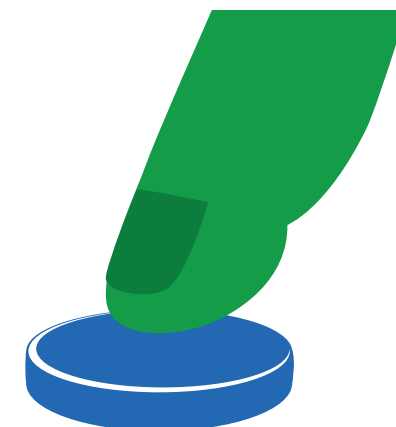
Développer des voies de communication solides et efficaces parmi les membres de groupes de travail, leurs circonscriptions et les membres de circonscriptions, tout en utilisant, comme l'exige, l'assistance des circonscriptions des membres du Conseil d'administration, d'un Sherpa et du Secrétariat international.

Privilégier un système de représentante à rotation des circonscriptions des groupes de travail

Les CIRCOSCRPTIONS vont

Promouvoir la possibilité de consultation des membres, quand il est possible, lors des manifestations parallèles des réunions régionales de n'importe quel type

Promotion



L'OMA souhaite influencer le débat politique, tout en représentant la voix équilibrée et consensuelle des agriculteurs du monde entier, par le biais des agriculteurs mêmes. A cet effet, elle cherche à démontrer ce que la communauté agricole peut faire pour relever les défis se dressant à l'humanité, à obtenir des résultats constructifs pour les agriculteurs et leurs familles et, également, elle met en évidence l'action politique qu'il faudrait poursuivre. Les agriculteurs représentant l'OMA sont en mesure d'illustrer nos objectifs et d'influencer la politique internationale à travers leurs propres expériences, ainsi que grâce aux témoignages des autres agriculteurs, appuyées par des documents stratégiques substantiels ayant un message clé précis.

Projets futurs

Pour ce faire, l'OMA va...

Se focaliser sur les institutions internationales, les parties prenantes et les réunions les plus importantes où l'OMA peut vraiment faire la différence

Intensifier ses relations avec les institutions des Nations Unies les plus importantes à tous les niveaux et elle va accroître les partenariats avec les parties prenantes de proue

Fournir des notes de synthèse articulées, rédigées par le spécialiste de politique chargé, en étroite coopération avec le groupe de travail de proue, aux agriculteurs représentant l'OMA, afin de leur transmettre l'ampleur de l'événement en cause, ainsi que de leur illustrer les objectifs que l'OMA veut atteindre au cours des manifestations

Développer une stratégie médiatique se focalisant sur des éléments spécifiques de communication interne à l'extérieur, notamment aux institutions internationales, aux partenaires et aux parties prenantes

Apporter aux membres des réunions d'information et des séances d'analyse structurées internes portant sur les activités de promotion et les résultats, par le biais de moyens de communication multiples et multiniveaux, en utilisant le site internet en tant que plateforme permettant une interaction et un partage simples, tout en renforçant la capacité des membres de mettre en évidence les avantages de l'adhésion à l'OMA

Définir clairement un programme de promotion pour les objets de travail de l'OMA, en collaboration étroite avec les membres du Conseil d'Administration, les spécialistes de politique et les groupes de travail en cause, en ce qui concerne

Les conférences auxquelles l'OMA doit participer

Les groupes que l'OMA promeut

Les messages clé que l'OMA veut transmettre

Les résultats finals que l'OMA vise à aboutir

Elaborer un message exhaustif de promotion, en coopération étroite avec les membres du Conseil d'Administration, les spécialistes de politique et les groupes de travail en cause, ayant

très claire ce que les agriculteurs peuvent atteindre et ce qu'ils réclament transmettre que pourrait être utilisé par les représentants de l'OMA ainsi que lors de la communication multiple de l'OMA

Un discours liminaire pour les représentants les plus importants

Des témoignages réels des agriculteurs présents représentant l'OMA

Un document stratégique d'accompagnement considérant la vaste diversité de la communauté agricole, en termes de conditions de production, typologie, méthode et volume de production visant à démontrer l'importance capitale de la viabilité économique de l'exploitation agricole

Comme exemple des dossiers et de meilleures pratiques.